



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lieux de permanence en présentiel du CIDFF de NANCY

Il fonctionne avec deux Juristes, une conseillère et médiatrice familiale. Des permanences d'aide aux victimes et d'accès au droit ont lieu dans différentes municipalités, elles permettent de réorienter les victimes :

Au CIDFF de Nancy : siège : 1 rue du Manège 54000 NANCY tél : 03 83 35 35 87
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Antennes

CIDFF 4 place de Paris VANDOEUVRE Tél : 03 83 56 19 27
Lundi 14h à 17 h
Mardi- Mercredi- Jeudi 9h à 12 h et de 14h à 17h

CIDFF / Femmes relais 17, rue Jean Mihé Tél : 03 83 98 84 53
Lundi au vendredi 9h à 12h et de 14h à 17 h

Permanences délocalisées

Permanences juridiques

Maxéville : Relais Social Emploi 2 rue de la Crusnes à Maxéville Tél : 03 83 98 91 92
le mardi de 14h à 17h

Permanences d'accueil Violences conjugales

Centre André Malraux – Place Henri Miller à TOUL Tél : 03 83 64 58 07 et 06 86 58 89 13
Tous les jeudis de 14h à 17h.

Centres pénitentiaires

Une permanence mensuelle en droit de la famille au sein des établissements pénitentiaires du département de Meurthe et Moselle à savoir le centre de détention d'Ecrouves, la maison d'arrêt à Toul et le centre pénitentiaire de Nancy- Maxéville.